

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Aide aux bacheliers 2022 allouée par le CCAS du Gosier

GOSIER, LE 19 JUILLET 2022 — Cédric CORNET et Sandra MOLIA, respectivement Maire du Gosier, Président et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale du Gosier informent les bacheliers de la session 2022, qu'une aide financière leur est accordée en cas de poursuite de leurs études. Cette aide est versée sous conditions d'attribution.

Les bacheliers sont invités à s'inscrire par mail à : [aideauxbacheliers@villedugosier.fr](mailto:aideauxbacheliers@villedugosier.fr), et à transmettre les pièces justificatives suivantes à cette même adresse :

- pièce d'identité (passeport ou CNI)
- justificatif de domicile de plus de 6 mois
- justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2022 / 2023
- Relevé d'identité bancaire
- Avis de non imposition des parents
- justificatifs de ressources des parents
- justificatifs des charges (dernières factures)

Il est également possible de procéder à son inscription en déposant à l'accueil du pôle administratif de Périnet, toutes les pièces justificatives sous enveloppe fermée portant la mention "Aide aux bacheliers - CCAS du Gosier".

**Les inscriptions par mail et dépôt sont ouvertes du 1er août au 31 octobre 2022.**

Contact : CCAS 0590 84 99 20